



Juin 2022 - Édition spéciale n°1

ARAA actus

La newsletter des Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement



Co-construction du plan d'actions 2022-2023 Restitution du séminaire du 28 avril 2022 à Bapaume

Introduction - Ouverture

Le SRADDET Hauts-de-France a été approuvé le 4 août 2020. La loi climat et résilience du 22 août 2021 définit de nouveaux objectifs en matière de gestion économe de l'espace et réinterroge les modes de faire en matière d'aménagement du territoire.

La Région, via l'Agence Hauts-de-France 2020-2040, souhaite accompagner les territoires – pour cela, elle a mis en place différents outils en matière de prospective (collège de prospective), d'observation et de partage de données (Géo2France), à destination des territoires, notamment des PCAET (via le réseau des PCAET) et des SCoT.

L'Agence Hauts-de-France souhaite également développer des ressources et accompagner les réflexions s'inscrivant dans la mise en œuvre du SRADDET en matière d'aménagement du territoire. Cet accompagnement doit, non seulement répondre aux attentes des territoires, mais surtout créer des conditions d'échanges réguliers, favoriser les liens et encourager l'émulation. C'est pourquoi elle a mis en place les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA), qui se veulent donc résolument collaboratifs, participatifs et imaginatifs !

Lieu de partage de de réflexion mobilisant les techniciens de SCoT, les partenaires institutionnels (Région, Etat (DREAL, DDT) et les acteurs de l'aménagement, les ARAA vont :

- aider les structures en charge de l'élaboration des SCOT à décliner dans leurs documents de planification les orientations régionales du SRADDET en matière d'aménagement du territoire,
- permettre de faire émerger de nouvelles pratiques en matière d'aménagement du territoire en initiant et valorisant des démarches innovantes.

Ainsi la Région, via les ARAA, est à la fois animatrice et créatrice de liens, facilitatrice de la mise en œuvre du SRADDET et porteuse de solutions.

Tout cela n'est possible qu'en associant les territoires et les partenaires via une animation régionale qui nous permet de répondre à vos besoins et de co-construire ensemble, en faisant avec les moyens et capacités de tous.

LES INTERVENANTS

- Sébastien ALAVOINE, Directeur de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040*
- Dominica WECKSTEEN, Responsable de projet "Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement"*
- Aurore HÈDE, Chargée de mission "Animation régionale"*



Rédaction et conception graphique :
Région Hauts-de-France
Agence Hauts-de-France 2020-2040
Service Aménagement régional

Crédits photo : Région Hauts-de-France

<https://2040.hautsdefrance.fr/araa>

L'animation régionale va permettre de s'enrichir de la diversité des compétences des acteurs locaux et concernés par un SCoT, dans un cadre souple et adapté aux problématiques locales et territoriales.

Compte tenu de la crise sanitaire, les ARAA ont priorisé en 2020 et 2021 la réalisation d'outils méthodologiques et pédagogiques permettant de vous accompagner et de vous outiller sur la mise en œuvre des objectifs et des règles du SRADDET dans vos documents de planification : un guide méthodologique sur "les stratégies foncières économes en foncier", les deux cahiers "Le SRADDET en questions" sur l'ossature régionale et la gestion économe de l'espace. Un "SRADDET en questions" sur la biodiversité et un guide méthodologique sur l'aménagement et la mobilité de personnes sont en cours de finalisation et des réflexions sur de nouvelles formes urbaines sobres en foncier font l'objet d'un stage. La co-production de ces publications a permis d'initier des modes de faire collaboratifs avec les territoires de SCoT, les services de l'Etat et les acteurs de l'aménagement.

La fin d'année 2021 et ce début d'année 2022 marquent pour les ARAA une avancée dans la mise en place de l'animation régionale pour les SCoT qui doit permettre à la fois de mieux se connaître, de cibler vos attentes et de travailler ensemble sur des problématiques communes.



UNE ANIMATION DYNAMIQUE ET CONSTRUCTIVE AUTOUR DE PROJETS ET D'OBJECTIFS PARTAGÉS

Pour mettre en place cette animation régionale, un questionnaire a été transmis à l'ensemble des SCoT des Hauts-de-France fin 2021. Parallèlement, un petit groupe de travail avec quelques territoires, les services de L'État et des acteurs de l'aménagement a été constitué afin de construire une animation au plus près de vos besoins. Cette démarche se concrétise aujourd'hui par l'organisation de ce séminaire.

L'objectif de ce séminaire est double :

1. Se rencontrer
2. Alimenter le plan d'actions 2022-2023 des ARAA :
 - o proposer des actions à mettre en œuvre sur 2022-2023 dans le cadre des ARAA qui répondent aux besoins des SCoT sur les problématiques d'aménagement ciblées via le questionnaire et qui contribuent à la déclinaison du SRADDET dans les SCoT ;
 - o et de définir des méthodes de travail pour travailler ensemble sur l'élaboration et la mise en œuvre de ces actions.



LES PARTICIPANTS

Farida AIT ALI (Région Hauts-de-France), Sébastien ALAVOINE (Région Hauts-de-France), Cammie AUDIN (Pays du Cambrésis), Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts-de-France), Pascal BERLAND (SIMOUV), Nicolas BOULET (DDTM59), François BRASSEUR (Baie de Somme 3 Vallées), Corinne BURY (Parc naturel régional de l'Avesnois), Clément CARLIER (Région Hauts-de-France), Lylia CUSTOS (Région Hauts-de-France), Maggy DECLEIR (DREAL Hauts-de-France), Patrice DELATTRE (Syndicat mixte SCoT LEns-Liévin-Hénin-Carvin), Magali DELBOUILLE (PETR Grand Beauvaisis), Céline DELENCLOS (Syndicat Mixte de SCOT - PETR du Pays Maritime et Rural du Montreuillois), Gil DENIER (Région Hauts-de-France), Sandra DENIZART (Communauté de communes plaine d'Estrées), Stéphanie DEPREZ (Région Hauts-de-France), Jean-Marc DESCHODT (EPFLO), Damien DESCOINGS (Région Hauts-de-France - Géo2France), Isabelle DILLY, (Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane), Eléonore DROUET (Cerdd), Sylvain DUBOIS (Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB)), Gérald DUHAYON (Espaces naturels régionaux), Morgane FACON (Scot de l'Arrageois), Cécile FAUCONNIER (DDTM59), Julien FOURNEZ (Communauté de Communes du Ternois), Romane GODDYN (Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure), Emeline GORLIER (DDTM80), Jérôme GRANGE (ADUGA), Rosa GRAVINA (Région Hauts-de-France), Sophie GUIDEZ (Région Hauts-de-France), Jérémie GUILLAUME (CC Lisières de l'Oise), Aurore HÈDE (Région Hauts-de-France), Lionel HERMANGE (DREAL Hauts de France), Alexia JAMET (Communauté de communes Thelloise), Seyran KARTAL (Syndicat Mixte du SCoT Beauvaisis Clermontois), Jonathan LABAERE (PETR du Cambrésis), Steve LAETHEM (SCoT Grand Douaisis), Bénédicte LEFEBVRE (Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées), Ambre LEGRAND (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre), Fanny LELEU (SCOTA), Graziella LEVIS (SYMPAC), Jean Michel MAGNIER (Pôle Métropolitain Grand Amiénois), David MAILLARD (Communauté de communes des 7 Vallées), Karen MALOINGNE (Région Hauts-de-France), Serge MASSET (DDT02), Alexandra NAUWYNCK (Communauté de communes du Pays de Bray), Christian PARSY (SCOTA), Adeline PEROTIN (SCOT Grand Douaisis), Coralie PEYROT-BÉGARD (Région Hauts-de-France), Sherazade POCHET (PETR Pays de Thiérache), Isabelle RICHARD (AGUR), Robin SARA (CAUE de l'Aisne), Gaël SMAGGHE (ADU Lille métropole), Léa SPLINGART (Région Hauts-de-France), Thierry TANFIN (DDTM 62), Magdalena VANRENTERGHEM (Syndicat mixte du PETR du Pays du Cambrésis), Leslie VERROUGSTRAETE (Région Hauts-de-France), Dominica WEEXSTEEN (Région Hauts-de-France)

LE PROGRAMME

1. On a tant en commun !
Comment mieux faire connaissance
2. Plantons les graines de l'animation régionale des SCoT et transformons-les en forêt
Votre vision et vos attentes d'une animation dédiée aux SCoT
3. Testons vos connaissances !
Un petit quiz pour se remettre en dynamique
4. Construisons ensemble le plan d'actions 2022-2023
World-café sur 4 thématiques de travail :
 - L'inter-territorialité ;
 - L'habitat de demain ;
 - Le renouvellement urbain ;
 - Repenser les aménagements en faveur du développement économique.
5. Conclusions et perspectives



On a tant en commun



Faire connaissance
Mieux se connaître



Se trouver 8 points communs (métiers, missions, mode de faire, difficultés et autres)

1) Ce que vous avez en commun :

- consensus pour ce qui nous réunit aujourd'hui ;
- appartenance à la même région, cela revenant fortement ;
- intérêt général / intérêt public : la sensibilisation à la préservation du foncier ;
- expertise ;
- appui aux territoires ;
- acculturation ;
- l'animation, l'accompagnement et la prospective.

2) Des sujets / thématiques partagés :

- aménagement / aménagement du territoire ;
- équilibre urbain / rural et la question de la ruralité et des territoires agricoles ;
- sobriété foncière / formes urbaines ;
- renouvellement urbain – friches – vacance ;
- transitions écologiques ;
- dévitalisation commerciale des centres villes, centres bourgs ;
- production de logements abordables et adaptés ;
- mobilités douces.

Autres sujets plus divers :

- tourisme vert ;
- randonnée ;
- diversification économique non délocalisable.

3) En termes de métiers :

La nécessité de compétences :

- planification SCoT / PLUi ;
- travail partenarial - réseaux.

Des métiers semblables dans l'aménagement du territoire avec des missions identiques :

- directeur de SCoT ;
- responsable de projet ;
- chargé de mission ;
- chargé d'urbanisme SCoT / PLUi.

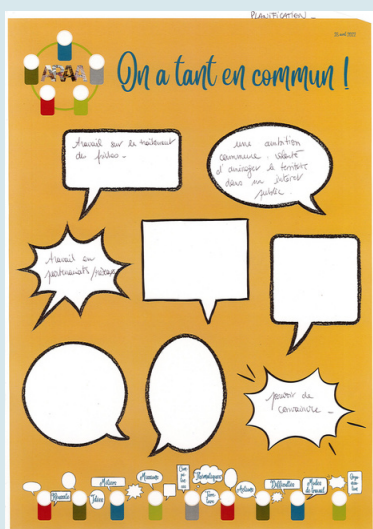
→ "nous sommes tous des acteurs des transitions"

4) à propos des SCoT :

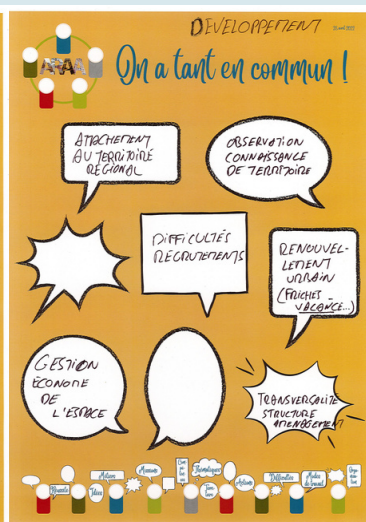
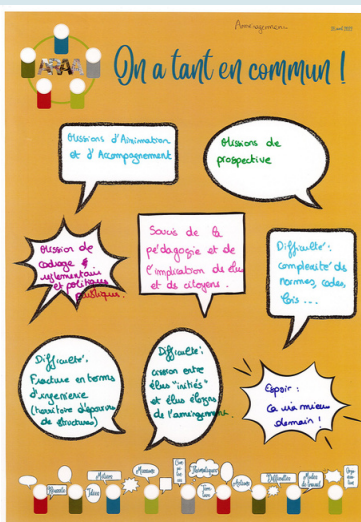
- certains SCoT sont élaborés par des agences d'urbanisme
- la question du financement des SCoT ;
- engagement SCoT / PCAET ;
- volonté d'évolution des SCoT.

mais

- insuffisamment d'échanges avec les SCoT voisins.



TABLES DES PARTENAIRES (Agences d'urbanisme, CAUE, DREAL, DDT(M), CERDD, EPFLO...)





Des **besoins apparaissent :**

- besoin d'animation de la part de la Région ;
- besoin d'observation et de connaissance du territoire ;
- intérêt pour la démarche interSCoT ;
- besoin d'acculturation ;
- besoin de pédagogie et de vulgarisation du SRADDET ;
- besoin d'avis et de participation lors de l'élaboration des PLUi.

5) à propos des élus et, à la marge, de la population :

- travail en collaboration avec les élus ;
- partage politique limité (parfois) ;
- scission entre les élus "initiés" et les élus "éloignés" de l'aménagement ;
- soucis de pédagogie, notamment à l'égard du ZAN ;
- soucis d'implications des élus et des citoyens.

6) Les difficultés sur lesquelles il faut peut-être axer les efforts à l'avenir :

- l'ingénierie : manque ou peu d'ingénierie, peu d'ingénierie spécialisée, multitâches → inégalités d'ingénierie entre les territoires ;
- le problème de la complexité des normes, des codes, des lois, des ordonnances ;
- les décalages :
 - entre la planification et le quotidien : le quotidien revient souvent (pris dans le quotidien et difficultés de prendre du recul) ;
 - entre approches chiffrées et évolutions du territoire (difficultés à se projeter).

Conclusion

Terminons sur une note d'espoir : « ça ira mieux demain »



Plantons les graines des ARAA et transformons-les en forêt



Définir ensemble la vision des ARAA et ce qui paraît essentiel pour que les futurs travaux portent leur fruit



L'arbre à idées

Répartis sur 9 tables, les participants ont été invités à poser des mots symbolisant les ARAA. Puis chacune des tables, après un temps d'échanges, a extrait 5 mots qui ont servi de base pour poser une définition des ARAA.

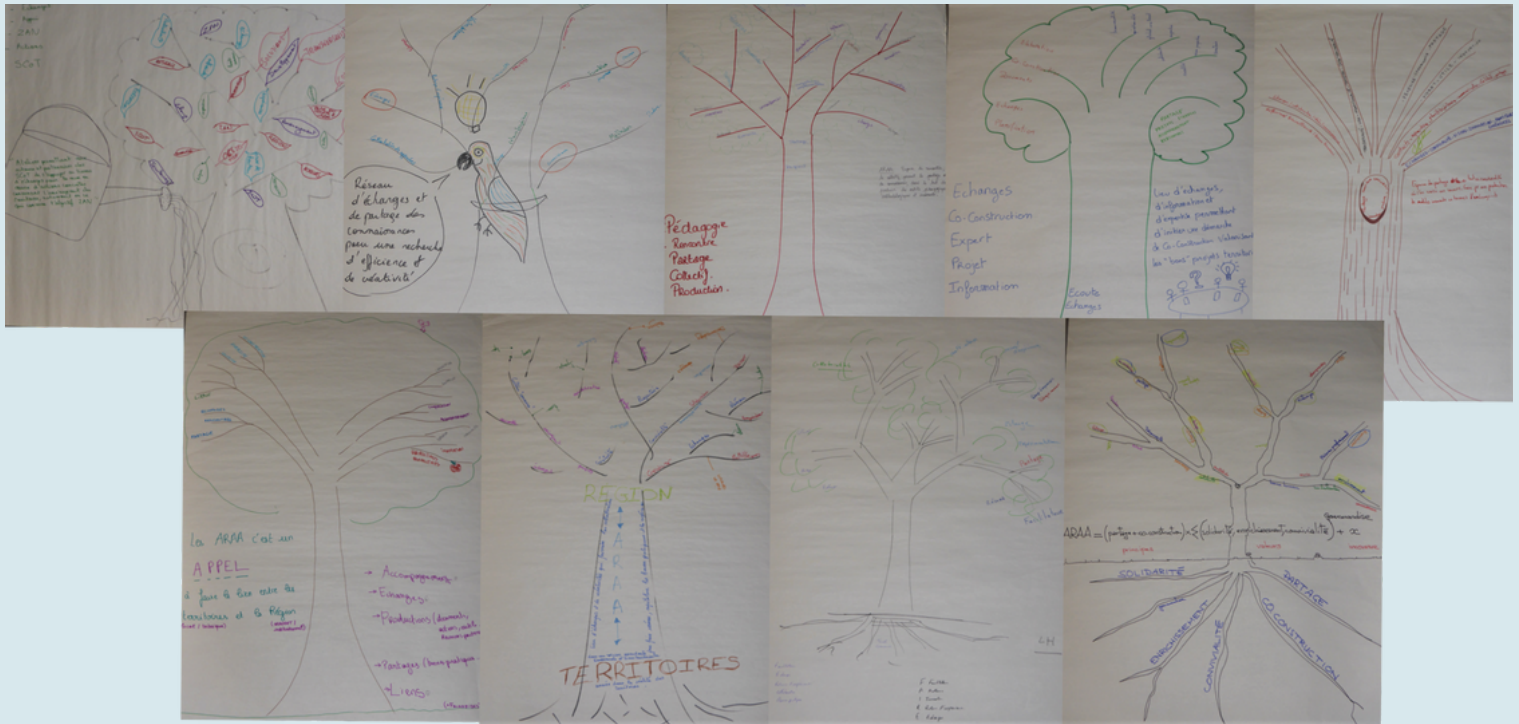
L'arbre ci-dessous reprend les **228 mots posés par l'ensemble des participants** :



A noter que ces mots entrent parfaitement en résonance avec les 6 notions clés posées par la Région dans sa propre vision des ARAA :

- la rencontre ;
- les relations ;
- le partage ;
- l'échange ;
- la connaissance ;
- la cohérence.





Une forêt symbole de diversité : 9 arbres, 9 définitions, des notions et des valeurs partagées.

Vos définitions des ARAA :

Lieu d'**échanges**, d'**information** et d'**expertise** permettant d'initier une démarche de **co-construction** valorisant les "bons" **projets** territoriaux

Espace de **partage** tout en **convivialité** où l'on croise nos **savoir-faire** pour une **production** de modèles **innovants** en termes d'aménagement

Lieu d'**échanges** et de **créativité** qui favorise les **collaborations** pour faire **réseau**, **capitaliser** les bonnes pratiques et les expériences dans une vision ascendante transversale et transterritoriale ancrée dans la réalité des territoires

ARAA = **FAIRE**

F du **facilitateur**
A des **acteurs**
I de l'**innovation**
R du **retour d'expériences**
E pour **échanges**

Ateliers permettant aux acteurs et partenaires des **SCoT** de **s'appuyer** au travers d'**échanges** pour la mise en œuvre d'**actions** concrètes concernant l'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne l'objectif **ZAN**

Espace de **rencontre**, où le **collectif** permet le **partage** mutuel de connaissances, dans le but de **produire** des outils **pédagogiques**, méthodologiques et innovants

ARAA = un **APPEL** à faire le lien entre les territoires (local/technique) et la Région (SRADDET/institutionnel)

A d'**accompagnement**
P de **productions**
P de **partages**
E d'**échanges**
L des **liens**

Réseau d'**échanges** et de **partage** des **connaissances** pour une **recherche d'efficacité** et de créativité

ARAA = (**partage+co-construction**) * \sum (**solidarité, enrichissement, convivialité**) + x (et de la gourmandise)
 principes valeurs inconnue



Co-construction de plan d'actions 2022-2023 des ARAA



Définir les actions à mener dans le cadre des ARAA



Le world-café

4 thématiques :

- L'interterritorialité
- L'habitat de demain
- Le renouvellement urbain
- Repenser les aménagements en faveur du développement économique

3 temps d'échanges :

- La situation vécue, les attendus
- Les besoins
- Les actions à mettre en place pour répondre aux besoins

Echanges + Restitution + Priorisation = Proposition de plan d'actions des ARAA

Pour chacune des thématiques, la restitution des travaux world-café est proposée sous la forme suivant :



Synthèse des situations
et regroupement par sujets



Synthèse des besoins exprimés
et regroupement par sujets
Les besoins **en gras** sont ceux
ayant fait l'objet d'une priorisation
le cas échéant



Retranscription des actions proposées par les participants
Le 📌 exprime le nombre de votes reçus par l'action lors de la phase finale de priorisation



Le présent compte-rendu reprend **l'intégralité des actions proposées par les participants sans analyse spécifique**. Pour chacune des actions proposées, **la Région examinera les possibilités de réalisation** (opportunités, faisabilité...).

La Région, à travers les ARAA, se pose en facilitatrice (organisation de rencontres, témoignages, mise en contact avec des partenaires, newsletter, productions de guides etc.). Toutefois, elle n'est pas en capacité de répondre à l'ensemble des besoins et des attentes des territoires.

Nous ferons tout ce qui est possible pour appuyer les initiatives proposées et bâtir un plan d'actions qui réponde aux attentes des participants. **Des évolutions pourront être apportées aux propositions d'actions formulées par les participants.**

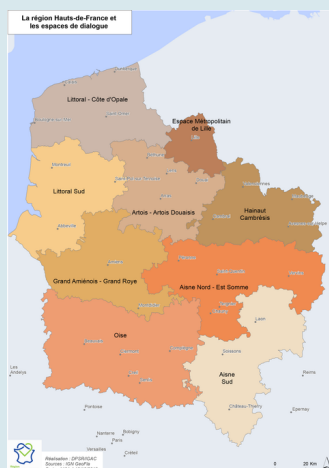
Thème 1 : L'interterritorialité

Comment travailler en interterritorialité ?



Des situations diversifiées entre les territoires mais finalement pas ou peu de liens InterScot sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

- Quelques exemples de relations :
 - o Sur la Côte d'Opale, le pôle métropolitain appuie les relations InterScot ;
 - o En Picardie maritime, c'est la PRADET qui incite à l'inter-territorialité mais uniquement sur des projets d'aménagement ;
 - o Dans la Somme, une démarche de rapprochement est impulsée par l'ADUGA notamment dans le cadre du ZAN ;
 - o Quelques échanges entre le PETR Cœur des Hauts-de-France et la Picardie Maritime sur des sujets communs au regard de leur caractère rural ;
 - o Dans le Sud de l'Oise, concertation sur le CSNE entre la Plaine d'Estrée et l'ARC. Mais il semble que ce soit les seuls territoires à travailler ensemble sur cette question. La concertation sur le CSNE se fait à l'échelle des départements, par tronçon ;
 - o Tentative de rapprochement entre le SCoT du Montreuillois et SCoT du Ternois mais situation compliquée ;
 - o SCOT Hénin-Carvin / Lens-Liévin : volonté de positionner le territoire dans son "système d'influence" au-delà de son strict périmètre ;
 - o Association des SCoT voisins aux réunions de SCoT quand cela est possible (cité par plusieurs participants, permet un minimum d'information).
- Une absence d'interterritorialité dans l'Aisne notamment au regard de sa situation : un département divisé en trois territoires qui ont des visions totalement différentes (l'un regarde vers le Nord, l'autre vers le Grand Est et le troisième vers la région parisienne).



Les espaces de dialogue du SRADET et de la PRADET

Constat : Réflexions communes que lorsque la loi l'impose (PPA) ou qu'il y a un problème commun.

Les causes identifiées du manque d'interterritorialité :

- Esprit de clocher de certains élus
- Pour les techniciens : pas de temps à consacrer à aller voir ce que font les voisins (manque de moyens humains, les référents SCoT ont souvent plusieurs casquettes)
- Pas de légitimité d'un SCoT à inviter d'autres SCoT à discuter s'il n'y a pas de volonté politique (et une structure définie comme l'InterScot Terres du Nord qui a existé quelques années).

Des thématiques qui peuvent être fédératrices... ou pas :

- Les enjeux environnementaux/adaptation au changement climatique, le patrimoine, la santé, la gestion de l'eau.
- Les thématiques clivantes : la question foncière, le développement économique, les énergies renouvelables.
- Les enjeux de mobilité sont un sujet d'inter-territorialité et la définition des bassins de mobilité est un exemple dont il faut observer la mise en œuvre.

Importance du projet de territoire et interconnaissance :

- Pas d'inter- territorialité si pas de projet de territoire clair et maîtrisé. Il semble important d'avoir un projet de territoire mûr et partagé (inter- territorialité au sein du périmètre de SCoT, première difficulté...) pour pouvoir discuter avec les territoires voisins.
- Attention, la somme des projets de territoire ne fait pas le projet global... il faut se connaître (identité régionale).
- Difficultés : échelles et temporalités différentes sur l'avancement des projets de territoire rendent plus difficile l'inter-territorialité.
- L'État constate la difficulté d'élaborer de réels projets de territoire et la concurrence entre territoires y compris au sein des SCoT. L'État essaie dans ses avis d'apporter une vision inter SCoT.

Une question fondamentale :

Comment fédérer les élus ?





Une impulsion :

- Trouver un tiers qui incite à l'inter-territorialité, au dialogue et à l'échange entre territoires de SCoT / qui organise, pilote et anime des réunions Inter-Scot.

Connaissance :

- Se connaître entre voisins de SCoT et entre SCoT ayant des enjeux et problématiques communs, des cultures à partager : fiches d'identité des territoires de SCoT avec leurs compétences, les thématiques sur lesquelles ils travaillent + base de données sur les bureaux d'études, les modèles de cahier des charges, les études menées, en cours ou finalisées.
- Montrer aux élus les interdépendances et complémentarités entre territoires.



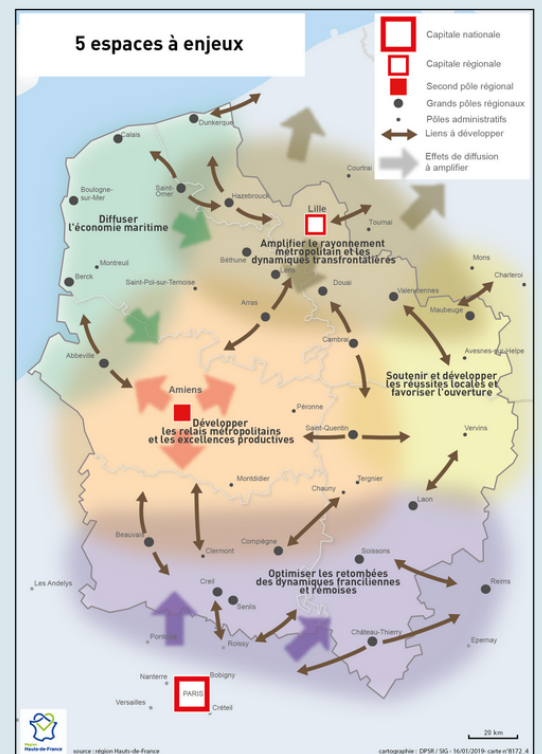
Des outils et des moyens pour travailler ensemble :

- Référentiels communs pour cohérence entre les territoires (méthodologie partagée d'élaboration et de suivi).
- Mutualisation des moyens : groupements de commande par exemple.



Des thématiques fédératrices, des enjeux et des échelles à définir :

- Définir les besoins d'inter-territorialité selon territoires, secteurs, thématiques (exemples cités : GEMAPI, Mobilité, Energie...).
- Avis PPA plus large. Exemple des notes d'enjeux de l'Etat qui pourraient être à l'échelle des espaces à enjeux du SRADDET...



Les 5 espaces à enjeux du SRADDET HDF



Témoignages de l'interterritorialité

Pourquoi : Montrer aux élus les interdépendances et complémentarités entre territoires (Ex. : gestion de l'eau)

Quoi :

- Journée d'échanges entre élus avec témoignages d'experts d'autres territoires sur lesquels l'inter-territorialité fonctionne (mise à disposition et partage de données thématiques, visuels, cartographie) et informations Région.

Pilote(s) : Région, Urba 8, AMF (?)

Comment :

- Échelle à définir en fonction des problématiques de chacun (ex. : littoral, CSNE, développement économique, changement climatique) : SCoT voisins, SCoT avec des problématiques communes...
- Importance du visuel et des cartes pour être pédagogique et synthétique.

Avec qui : Non précisé

Public cible : élus en charge des SCoT

Calendrier/temporalité : Non précisé



Développer l'interconnaissance entre les SCoT des HDF

Pourquoi : Se connaître et se rencontrer pour échanger sur des enjeux et problématiques communs (Cf. club PLUI et l'inter-PNR – les 5 PNR se rencontrent régulièrement sur des thématiques communes pour échanger, partager des bonnes pratiques...)

Quoi :

- Journée d'échange entre techniciens
- Fiches portraits dynamiques des structures porteuses des SCoT
- Base de données sur les bureaux d'étude, les études en cours et des cahiers des charges types.

Pilote(s) : Région / Urba 8 (selon les territoires – dans l'Oise, l'Agence Oise Les Vallées n'est pas reconnue par tous les territoires).

Comment :

- Échelle à définir en fonction des problématiques de chacun (ex. : littoral, CSNE, développement économique, changement climatique) : SCoT voisins, SCoT avec des problématiques communes...
- Prendre exemple sur club PLUI et l'inter-PNR – les 5 PNR se rencontrent régulièrement sur des thématiques communes pour échanger, partager des bonnes pratiques...

Avec qui : Non précisé

Public cible : les techniciens des SCoT

Calendrier/temporalité : Non précisé



Notes d'enjeux interterritoires

Pourquoi : Affiner localement la notion d'inter-territorialité / les différents besoins d'inter-territorialité

Quoi : Production de notes d'enjeux plus larges que l'échelle SCoT

Pilote(s) : Etat / Région

Comment : Non précisé

Avec qui : Non précisé

Public cible : territoires de SCoT / PLU

Calendrier/temporalité : en continu



Partage et retour d'expériences

Pourquoi : Connaissances / Capitalisation des bonnes pratiques et outils

Quoi :

- Relais des partenaires et "offres de services" existantes.
- Partage des savoirs et savoir-faire auprès des territoires.

Pilote(s) : ARAA

Comment : Temps d'échange et de partage + kit "accompagnement des territoires" (matière et offre de services mobilisables) ; informer sur ce qui existe et qui répond aux besoins des territoires

Avec qui : CERDD, CAUE, Agences d'urbanisme...

Public cible : territoires de SCoT

Calendrier/temporalité : en continu



Thème 2 : L'habitat de demain

Comment penser l'habitat de demain pour répondre aux besoins des populations dans la perspective du ZAN et de la préservation de l'environnement ?



Difficultés sur l'acceptabilité de la densité :

- Freins sociologiques : Cette acceptabilité est à faire progresser à la fois auprès de la population, mais aussi auprès des élus.
- Des représentations sociales qui ont la vie dure : le débat est souvent perçu de manière assez binaire, densité évoque habitat collectif avec difficultés sociales et cadre de vie médiocre, tandis qu'habitat moins dense, perçu encore comme un idéal, évoque le pavillon dans un lotissement dont la valeur immobilière est supérieure.
- Comprendre comment faire évoluer la vision des habitants, des promoteurs.

L'attractivité du territoire au cœur des enjeux :

- Pour les élus, l'attractivité du territoire est en jeu : il s'agit de proposer l'offre qui convient à ce que la population recherche dans l'imaginaire.
- Les aménageurs et promoteurs participent de ce constat : ceux-ci proposent aux territoires des projets "clefs en main", avec des logiques de rentabilité avant tout, et non pas d'amélioration du cadre de vie.
- Il est possible de créer de la densité vivable, mais cela nécessite de rappeler aux élus que c'est eux qui ont la main, notamment via le règlement du PLU.

Des besoins qui évoluent et des freins :

- Population vieillissante, 1 logement = 1 personne.
- Nouveaux modèles d'habitat.
- Influence du contexte Covid.
- Rétention foncière.
- Mutations sociales et démographiques.
- Manque d'ingénierie territoriale et de moyens.

La loi climat et résilience, une pression supplémentaire sur le foncier :

- Accélération des projets avant mise en œuvre de la loi

Des pistes :

- Une "mixité fonctionnelle inversée", i.e en remettant du logement là où il n'y en a pas, notamment dans les zones d'activité économique ou le foncier est disponible. L'exemple de la citadelle d'Arras, qui a bénéficié néanmoins d'avantages fiscaux non négligeables.
- Étudier potentiellement le BIMBY et la question des logements intergénérationnels, permettant l'entraide (question importante vu la population qui vieillit). Néanmoins, il est précisé lors de l'échange que le BIMBY fait peur dans les milieux plus ruraux.
- Mutabilité des logements en fonction des besoins.

Sobriété énergétique et rénovation, un travail sur l'existant nécessaire :

- Un impératif à travailler sur l'habitat existant en centre-ville et centre-bourg, bien souvent dégradé.
- Nécessité de rendre ces logements agréables à vivre et notamment performants énergétiquement : travailler à la rénovation thermique mais aussi à l'approvisionnement en énergie via des réseaux de chaleur.
- Une alerte : les logements dont les catégories énergétiques sont G, E et F seront bientôt interdits à la location. Il y a des risques importants de vacance.
- Attention à ce que ces rénovations ne se fassent pas en détruisant la qualité architecturale des logements via l'isolation extérieure. L'exemple cité est celui des amiénoises.
- Sur la performance énergétique pour les nouveaux logements, la nouvelle RT va peut-être permettre, si l'on en revient au ZAN et à l'objectif de densité, de revenir à des surfaces habitables plus rationnelles par rapport aux besoins des familles.
- Question des moyens financiers pour la rénovation.



Outiller et vulgariser :

- Besoin de **progresser pas à pas** : il ne faut surtout pas effrayer, au risque d'être contre-productif, quitte à ne pas montrer de suite ce qui est le plus vertueux, mais simplement ce qui est une amélioration.
- **Des élus à sensibiliser** : s'outiller pour démontrer qu'une "densité heureuse" existe et d'assurer la vulgarisation.
- Besoin d'être outillé techniquement pour faire la pédagogie auprès des PLU sur l'habitat de demain. Le SCoT a vocation à aider les PLU et PLUi à faire leur diagnostic et à identifier des enjeux à une échelle supra, avec des outils cartographiques notamment.
- **Avoir des moyens d'action contre la vacance, exemplarité des solutions sur d'autres territoires.**
- Outils, moyens sur la rénovation thermique, formations des artisans.

Connaissance, benchmarking :

- Illustrer par l'exemple.
- **Prendre exemple en transfrontalier sur les formes urbaines répondant aux enjeux démographiques (vieillesse), benchmark européen (renouveau urbain, friches...).**
- Pédagogie par l'exemple.

Attention à la reproductibilité des actions :

- Le premier réflexe, lors de visites par exemple, est de répondre "cela n'est pas possible sur mon territoire". Il faut donc la même nature de territoire, et le même système d'acteur.
- Démarche du CAUE de l'Aisne : Mise en place de ce type de démarche dans le cadre de Petites Villes de demain : visites associant 30 à 40 personnes ;
- Sur le BIMBY, pas de réels besoins : la chose se fait assez naturellement dans les milieux attractifs. Dans les milieux ruraux, c'est plus difficile.

Médiation, sensibilisation :

- Faire le bilan avec les bailleurs sociaux en rural pour comprendre les freins et in fine parvenir à les faire venir.
- **Dialogue avec bailleurs sociaux et les promoteurs pour comprendre leurs enjeux et faire évoluer les modèles actuels.**



Anticipation :

- Anticiper le ZAN et le rythme d'artificialisation des sols, dialogue avec la Région, pérenniser les travaux de la conférence des SCoT.



Des enjeux prioritaires qui concernent tous les territoires :

- Vieillesse ;
- Sobriété énergétique ;
- Desserrement des ménages.





Cartographie à une échelle macro des îlots de faible performance énergétique

Pourquoi : Identifier les potentiels et les priorités en matière de rénovation énergétique des logements

Quoi :

- Production d'une cartographie permettant la localisation à une échelle macro des îlots de faible performance énergétique afin de cibler les actions

Pilote(s) : Région, Agence, SIGAC (Géo2France)

Comment : mettre en place un observatoire via Géo2France ?

Avec qui : les producteurs de données

Public cible : les SCoT et éventuellement open data si la donnée mise à disposition n'est pas confidentielle

Calendrier/temporalité : 2022/2023



Méthodologie commune de traduction des objectifs fonciers en objectifs de densité

Pourquoi : Fiabiliser la méthode pour déterminer des densités dans les SCoT

Quoi :

- Produire des éléments de méthode, une méthodologie commune afin de traduire les futurs objectifs fonciers en objectifs de densité

Pilote(s) : Région et État ?

Comment : Production d'un guide méthodologique, d'un référentiel

Avec qui : Agences d'urbanisme, SCoT, territoires

Public cible : techniciens des SCoT

Calendrier/temporalité : 2022-2023



Visites pédagogiques et éduc-tour

Pourquoi : Travailler sur l'acceptabilité sociale de la densité par l'exemple

Quoi :

- Organisation de visites pédagogiques, EducTour, pour sensibiliser à la "densité heureuse", à des nouvelles formes urbaines innovantes soit sur le territoire régional soit en transfrontalier

Pilote(s) : Appel à volontaires ? CAUE ?

Comment : en s'assurant de la comparabilité des situations (type de territoires, acteurs en présence).

Avec qui : non spécifié

Public cible : élus en priorité voire techniciens et aménageurs

Calendrier/temporalité : 2022-2023



ARAA de l'habitat

Pourquoi : médiation, interface entre 2 cultures qui ne se connaissent pas assez

Quoi :

- conférence avec ateliers thématiques rassemblant les aménageurs et les parties prenantes publiques

Pilote(s) : CAUE, Agences d'urbanisme, Région ? (Rôle neutre mais attention à l'échelle territoriale)

Comment : non spécifié

Avec qui : Aménageurs, promoteurs, bailleurs, EPCI, PLH, SEM

Public cible : non spécifié

Calendrier/temporalité : au plus vite, hyper actualité



Vacance et renouvellement urbain

Pourquoi : Pédagogie par l'exemple sur la vacance et le renouvellement urbain

Quoi :

- réactualisation du guide EnRX sur le renouvellement urbain
- Référencement (cartographie ?) d'expériences / ambassadeurs

Pilote(s) : Région

Comment : non spécifié

Avec qui : Territoires pilotes de sobriété foncière

Public cible : techniciens et élus

Calendrier/temporalité : urgent – gisement stratégique dans le cadre du ZAN



Thème 3 : Le renouvellement urbain

Comment repenser et faire évoluer la ville de demain ?



Des difficultés en matière d'ingénierie :

- Difficulté à recruter de l'ingénierie confirmée
- Ingénierie en sous-effectif, l'ambition se limite souvent à répondre aux contraintes réglementaires. Une ingénierie essentiellement mobilisée sur l'instruction du droit des sols.
- Absence d'agence d'urbanisme sur l'ensemble du territoire, un EPFLD dans l'Oise qui ne couvre pas tout le territoire
- Les chefs de projet Petite Ville de Demain sont en détresse, il faut du temps pour acculturer les élus. Pour cela, il est nécessaire d'alléger la charge de travail sur l'instruction opérationnelle.
- Les bureaux d'études sont recrutés pour pallier le manque d'ingénierie et en profitent financièrement.
- L'ingénierie en place est très accaparée par l'urbanisme opérationnel et l'instruction des permis de construire. Les études et le travail conceptuel doivent laisser la place à l'urbanisme opérationnel et réglementaire.

Enjeux sociaux

- Densifier l'habitat signifie densifier les habitants. Or habiter en ville n'est pas toujours simple : en termes de mobilité il faut que les possibilités de stationnement et l'offre de transports collectifs suivent l'évolution de la répartition démographique. De même pour l'accès aux commerces, aux lieux de travail, aux services et administration : globalement la densification d'un quartier doit être intégrée dans un projet urbain prenant en compte tous ces aspects.
- Se posent aussi parfois des problèmes de voisinages entre anciens et nouveaux habitants, ce qui renforce parfois le déficit d'attractivité de certains quartiers à densifier/renouveler.
- Problèmes de rétention foncière par des propriétaires qui refusent de vendre leurs biens anciens.

Enjeux de formation professionnelle dans les filières BTP :

- De trop nombreux artisans ne sont pas assez formés aux techniques de réhabilitation, de désamiantage, etc. Trop d'entreprises priorisent de ce fait les chantiers de construction en neuf.
- Il est encore plus difficile de coordonner plusieurs corps de métier sur un chantier de réhabilitation que sur une construction neuve.
- Tout cela pose des difficultés aux collectivités, et rend parfois insurmontables les projets de réhabilitation pour les particuliers.

Un vrai projet de territoire :

- Un projet de renouvellement urbain n'est possible que s'il s'inscrit dans un vrai projet de territoire équilibré, avec un volet intégrant toutes les fonctions urbaines et un partenariat local avec la filière BTP.
- Un gros écueil à éviter par exemple : prioriser l'extension urbaine pour les activités économiques et réserver le renouvellement urbain pour l'habitat.

Enjeux institutionnels et financiers :

- De gros problèmes de cohérence entre politiques nationales et entre national et local. Par exemple le "Dispositif Pinel" défiscalise la construction de logements neufs périphériques dans les grandes villes, ce qui revient à favoriser l'extension urbaine.
- Les communes rurales hors armature régionale sont dépriorisées, par conséquent elles ont moins de marges de manœuvre pour l'extension, donc le plus de pression au renouvellement, alors que ce sont elles qui ont le moins d'ingénierie et de moyens.
- Impacts également contre-productifs de la loi SRU qui induit des contraintes de rattrapage sur les logements sociaux.

Enjeux fonciers :

- Les problématiques sociales et institutionnelles se combinent pour complexifier le recensement du potentiel foncier.
- Le renouvellement urbain semble parfois impossible faute de gisement.
- Le danger est d'être réducteur en ne repérant pas le foncier mutable, le potentiel, les logements vacants. Aujourd'hui, les programmes neufs vident l'habitat ancien (effet secondaire du PINEL : 1 produit neuf vide 0,43 logement ancien).



Outiller / Connaître :

- Avoir un outil de connaissance en continu permettant de repérer le foncier vacant, les logements vacants, d'autant plus que les évolutions constatées sont rapides afin de nourrir les diagnostics fonciers.
- **Avoir un outil d'exploitation de la ressource** que représente les permis de construire et les permis d'aménager, afin de faire remonter des ADS les informations essentielles vers l'agglomération et le SCoT.
- **Appuis - particulièrement en milieu rural - pour recenser les potentiels fonciers et définir une stratégie foncière.**
- Outils (fiscaux ou autres) sur le foncier, pour débloquer la rétention foncière pour que les acteurs du renouvellement urbain puissent acquérir les biens et immobiliers.
- "Le renouvellement urbain c'est plus cher, plus compliqué, plus long".
 - avoir une connaissance des dispositifs de minoration foncière (fonds friches de l'Etat)
 - avoir une ingénierie spécialisée sur les copropriétés et l'immobilier
 - accepter le temps long, en allant vers des occupations temporaires avant de pouvoir démolir et pouvoir progressivement accompagner le changement de l'image du quartier, de l'îlot, en créant au fur et à mesure de la valeur pour les investisseurs, en travaillant sur la qualité de vie et la qualité de l'espace public.



Des besoins humains :

- **Avoir une ingénierie qualifiée & pérenne**, qui travaille en réseau, pour dégager des opportunités au service de la stratégie du renouvellement urbain, une ingénierie qui sait mettre en place des outils d'accompagnement pour avoir une réelle ambition de renouvellement urbain dans le PAS, le DOO et les mesures d'accompagnement qui suivent.
- **Appuis en ingénierie pour coordonner voire piloter les études** (besoin de cohérence du projet urbain) **et les travaux de renouvellement urbain** (problème de qualité des travaux liés à une filière BTP insuffisamment formée).



De cohérence :

- **Une vraie cohérence entre les politiques publiques sur la fiscalité, le logement, l'aménagement du territoire et le développement économique** (cohérence entre silos thématiques, entre préfectures, entre objectifs et moyens).



Des OPAH adaptées :

- Pouvoir multiplier de véritables OPAH, qui permet d'avoir une véritable aide pour requalifier l'habitat ancien. Le but d'une OPAH est de créer des conditions plus favorables pouvant inciter des investisseurs, mono-propriétaires ou copropriétaires, à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants dans un périmètre précis.



Exploiter les observatoires des PLH



- Pourquoi :** repérer les opportunités et la vacance en utilisant les fichiers fonciers
- Quoi :**
- Exploiter les observatoires des PLH pérennes et permettant de qualifier la vacance
- Pilote(s) :** Région en lien avec le SCoT du Pays du Calaisis
- Comment :** via un Séminaire pédagogique permettant d'expliquer comment s'effectue le repérage puis comment il faut gérer les biens abandonnés (30 ans), les biens sans maître, les biens en déshérence.
- Avec qui :** agglomération du Calaisis, Boulonnais
- Public cible :** SCoT
- Calendrier/temporalité :** 2023

Les voies et moyens de traiter la vacance



- Pourquoi :** Sortir de la vacance (rénovation, réhabilitation, division de grand logement, déconstruction/reconstruction), diversifier l'offre de logement
- Quoi :** non spécifié
- Pilote(s) :** Région en lien avec le SCoT de Baie de Somme 3 Vallées.
- Comment :** non spécifié
- Avec qui :** Communauté de communes Baies de Somme, CAUE, ABF
- Public cible :** Non spécifié
- Calendrier/temporalité :** 2023

Interconnaissance entre stratégie et opérationnel



- Pourquoi :** Lier stratégie (SCoT) et opérationnel (EPCI et communes)
- Quoi :**
- Acculturation des SCoT sur la maîtrise opérationnelle et
 - Acculturation des habitants sur revivre en centre-ville et les aspects d'acceptabilité et compréhension du ZAN
- Pilote(s) :** Non spécifié
- Comment :** être pédagogue et non censeur
- Avec qui :** CAUE
- Public cible :** SCoT/EPCI
- Calendrier/temporalité :** Non spécifié

Formation pour un bilan équilibré d'opération immobilière



- Pourquoi :** Pouvoir répondre aux promoteurs en comprenant leurs mécanismes
- Quoi :**
- comment se former à un bilan équilibré d'opération immobilière en renouvellement urbain ? Comprendre les leviers et les freins
 - comment atteindre l'équilibre en densifiant ?
- Pilote(s) :** Région
- Comment :** mobilisation du CVRH d'Arras
- Avec qui :** en lien avec la DREAL, dont le personnel a déjà été formé (Pôle AT)
- Public cible :** ingénieries des SCoT
- Calendrier/temporalité :** 2023

Foncière rurale, késako ?



- Pourquoi :** Connaître les pouvoirs d'actions d'une foncière rurale pour habitat et le commerce
- Quoi :**
- Témoignages d'une Foncière rurale
- Pilote(s) :** Non spécifié
- Comment :** à l'image de FONSALIA dans le bassin minier mais spécifique aux territoires ruraux Hauts-de-France.
- Avec qui :** Non spécifié
- Public cible :** Non spécifié
- Calendrier/temporalité :** Non spécifié



13

Plaidoyer ARAA sur les problèmes d'ingénierie en milieu rural

Pourquoi : répondre aux besoins en ingénierie

Quoi :

- Un argumentaire collectif sur les besoins en ingénierie

Pilote(s) : un SCoT

Comment : co-construire et éventuellement le faire relayer par la FN-SCoT

Avec qui : ARAA

Public cible : Décideurs (Etat (au niveau central, régional et départemental) / Région

Calendrier/temporalité : court terme

11

"Résidences" de la stratégie foncière

Pourquoi : connaissance, sensibilisation, outils sur le foncier, recenser, appui en ingénierie

Quoi :

- Capitaliser entre territoires sur les outils / méthodes / expériences de diagnostics et de stratégies foncières locales

Pilote(s) : Région ? SCoT motivés ?

Comment :

- Aller sur le terrain pour recueillir la matière à capitaliser
- Sur le modèle des Résidences de l'Agence, journées thématiques inter territoires
- Aller sur le terrain pour diffuser les produits de capitalisation (pas de plaquettes de com), notamment pour sensibiliser les décideurs sur les outils et expériences capitalisées.

Avec qui : Agences d'urbanisme et autres structures ressources sur les sujets fonciers, les services de l'État impliqués dans la mise en œuvre du ZAN

Public cible : élus locaux et techniciens SCoT, EPCI

Calendrier/temporalité : moyen terme

6

Construire des outils de sensibilisation / pédagogie sur les objectifs du ZAN

Pourquoi : connaissance, sensibilisation, outils sur le foncier

Quoi :

- travailler sur l'acceptabilité du ZAN auprès des populations et habitants impactés

Pilote(s) : non spécifié

Comment : Produire une série de courtes vidéos sur les enjeux, les acteurs politiques et techniques, mettre en regard les contraintes et les bénéfices attendus à long terme

Avec qui : CAUE (celui du Pas-de-Calais est cité comme expérimenté dans ce domaine), services techniques des EPCI et commune à mettre en position de pédagogues plutôt que comme censeurs vis-à-vis des habitants

Public cible :

Calendrier/temporalité : long terme

Thème 4 : Repenser les aménagements en faveur du développement économique

Comment faire évoluer les aménagements en faveur d'un développement économique compatible avec la préservation foncière et la préservation de l'environnement ?



Développement économique et stratégie :

- Logique à très court terme : si une entreprise souhaite s'implanter, il faut pouvoir l'accueillir rapidement : peu compatible avec une stratégie
- Des contournements de la réglementation et la non prise en compte parfois des schémas d'aménagement commercial
- Se poser la question : pourquoi une collectivité veut faire du développement économique ? de l'emploi en plus, de la fiscalité en plus... mais quelle est la stratégie de développement économique ? éviter la spéculation foncière, le gaspillage d'espaces (création et remplissage de la zone)
- Plusieurs exemples de sous territoires avec une spécialisation économique / filières qui ont été durement frappées par la crise sanitaire : des territoires qui aujourd'hui cherchent à marche forcée un projet de repositionnement, etc...

La question des zones d'activités :

- Création d'un besoin de développement d'activités économiques à l'occasion de la création de nouveaux équipements et/ou d'aménagements routiers...
- Chacun veut sa ZA avec une concurrence entre les territoires

Habitat et développement économique :

- Un sentiment de traitement différencié des logiques en matière d'habitat contre le développement économique.

La problématique du ZAN et du foncier :

- Inquiétudes et craintes suscitées par le ZAN de voir s'éloigner des projets ;
- Une concurrence territoriale au mieux-disant qui balaye certaines thématiques (questions environnementales, paysagères...) au profit du développement économique et de l'emploi ;
- Regret de la non prise en compte dans le ZAN des territoires vertueux en matière de foncier ces dernières années ;
- Pression foncière, pas de friches et l'intégration du ZAN ont pour impact l'extension des ZA en périphérie ;
- Sentiment qu'une approche mathématique de gestion du foncier l'emporte sur la question de réels besoins du territoire.
- Une attente des partenaires vis-à-vis de la Région pour travailler sur un inventaire des ressources foncières (zones d'activités, réserves foncières, friches, ...). Besoins : outils, méthodes, bases de données, retours d'expériences... ;
- Pour certains territoires, ces dernières années, des mutations du territoire avec parfois des politiques volontaristes qui aujourd'hui ne laissent plus de marge de développement.

Les choix d'implantation :

- Des atouts : CSNE, axes autoroutiers... mais comment coordonner tout cela et maîtriser ?
- La loi climat et résilience amène aussi à travailler les problématiques de logistique urbaine, sur les problématiques du dernier km...
- Des choix d'implantations économiques qui sont parfois discutables : exemple des activités de santé qui quittent le centre en faveur des zones périphériques...
- Un besoin d'optimisation et de densification des surfaces des zones d'activités + mieux connaître les besoins des entreprises qui s'implantent
- Agir sur les réserves foncières privées qui limitent les possibilités de stratégies ou d'actions.
- Faut-il que les aménageurs publics cèdent les terrains ? peut-être partir sur une occupation temporaire et pérenniser à terme les ZA...

Développement économique et aménagements innovants :

- Des formes d'aménagement qui évoluent sur le développement économique (usine en ville...), mais sur lesquelles les élus ont besoin d'être alimentés.
- Sur les questions d'écologie industrielle (ou symbiose), les connaissances aujourd'hui sur les flux de matière sont peu alimentées.
- Penser la pérennisation de la zone d'activité intégrant une logique d'aménagement plus innovant.



Inventaire / observatoire du foncier :

- **Appui sur les questions de disponibilité et de distribution foncière** : meilleure connaissance de l'existant (vacance, parcelles sous-exploitées...), des logiques économiques (besoins des entreprises, des comportements des consommateurs...)

Pédagogie :

- **Après des élus sur l'évolution des formes d'aménagement économique** (besoins de densification, formes architecturales...).

Connaissance et sensibilisation :

- **Des besoins d'observation et de prospective sur différentes thématiques qui pourraient avoir un impact sur les aménagements économiques** : impacts du e-commerce (sur l'organisation logistique, sur le CV, sur les zones commerciales...) + questions sous-jacentes de la logistique du dernier km ;
- **Compétences des élus, des techniciens à développer : être informer, sensibiliser sur un ensemble de problématiques dont les aspects réglementaires et outils/leviers existants ;**
- Besoin d'être alimenté sur le lien entre logistique et projet CSNE : quid du trafic de poids lourds vers les différentes plateformes logistiques. Quelle politique d'implantation pour mieux gérer les flux (quel appui de la Région sur ces questions pour les territoires ?) – valoriser les bonnes pratiques sur le sujet (exemple : Port historique de Lille) .

Stratégie, innovation et prospective :

- Penser la stratégie économique : comment la définir et la mettre en œuvre ?
- Mise en place de mesures incitatives pour un meilleur couplage des activités sur les zones : travailler en amont et avec une certaine vision de moyen terme sur leur implantation en identifiant au mieux leurs besoins.
- Réflexion à mener autour de la modernisation des zones d'activités (parking en silo... ; faire de la pédagogie par l'innovation) ; travailler la question de l'accessibilité de l'accès à ces zones (aller plus loin sur les mobilités, introduire davantage la question des modes doux).
- Besoin d'aller plus loin dans l'identification des fonctions d'usage des bâtiments, travailler sur la mutabilité des espaces, dans une optique de revitalisation des centres-villes et de villages vivants.
- Réflexion à mener sur le devenir des futures friches de zones commerciales : certains territoires sont déjà confrontés à cette problématique : identification des bonnes pratiques + appui spécifique aux territoires plus ruraux.
- Retour d'expériences un peu ambitieuses, innovantes pour faire de l'économie (pas uniquement l'installation de ZA) :
 - échange souhaité sur qualité des aménagements, intégration paysagère, performance énergétique, trame verte et bleue, accessibilité (mobilité douce)
 - échange sur la notion de territoires à enjeux (spécificités des territoires, comment travailler cette question dans une stratégie de développement économique ?)
 - échange sur une méthodologie innovante de définition d'une stratégie économique (dont gouvernance).



Moyens humains et évolutions réglementaires :

- **Conforter nos moyens techniques (ingénierie mutualisée ou pas ?) et rechercher des financements pour pouvoir réaliser les études demandées (risques, pollution...), etc...**
- Permettre une évolution plus facile des documents d'urbanisme (plus de souplesse dans les procédures, un urbanisme de projet).
- Mise en réseau des techniciens.
- Accompagnement en amont des porteurs de projets.





Créer un observatoire de la donnée économique à l'échelle régionale (foncier, immobilier, caractérisation de la zone,...)

Pourquoi : Disposer d'un inventaire / observatoire du foncier

Quoi :

- créer une méthode commune à l'ensemble des territoires régionaux pour identifier les ressources foncières (privées, zones d'activités, friches...);
- disposer d'un état des lieux des initiatives en cours;
- partage des méthodes, outils, bases de données...

Pilote(s) : Région

Comment : Utilisation de Géo2France

Avec qui : territoires de SCoT, EPF, Etat, Agences d'urbanisme, consulaires, PNR, PETR...

Public cible : territoires de SCoT (techniciens), tous les échelons de collectivités (territoriales, locales...)

Calendrier/temporalité : action pérenne / démarrage de la réflexion dès 2022



à formuler

Pourquoi : Meilleur couplage des activités économiques sur les zones d'activités

Quoi :

- Accompagner l'implantation des projets économiques, à partir d'une ambition du territoire : mieux penser les aménagements (espaces verts, accueil, parking, livraisons, gestion des eaux pluviales, captation de carbone...)
- Elaborer des stratégies de conversion foncière (boisement, puits de carbone...)
- Travailler sur des mesures incitatives au développement économiques plus sobre (préservation de l'environnement, mutualisation de services pour plusieurs entreprises...) / conditionnalité des aides

Pilote(s) : Les financeurs ? Région et Partenaires financiers ?

Comment : mise en réseau d'acteurs, échange, partage de bonnes pratiques

Avec qui : à définir

Public cible : territoires / entreprises / élus

Calendrier/temporalité : 2022



Créer un référentiel d'exemples, de bonnes pratiques voire de contre exemples sur l'aménagement économique

Pourquoi : Acculturation des élus, pédagogie et connaissance sur les formes possibles d'aménagement en faveur du développement économique

Quoi :

- Mise en place d'un référentiel d'exemples et de bonnes pratiques en matière d'aménagement économique (réhabilitation de friches, nouvelles formes architecturales, reconversion / modernisation de sites...)

Pilote(s) : ARAA + réseau des ARAA

Comment : mise en réseau d'acteurs, échange, partage de bonnes pratiques

Avec qui : territoires de SCoT

Public cible : élus

Calendrier/temporalité : 2022-2023

Conclusion et perspectives

Près de 60 participants étaient présents pour travailler sur l'aménagement économique des territoires, l'interterritorialité, l'habitat de demain et le renouvellement urbain : techniciens en charge des SCOT, agences d'urbanisme, services de l'Etat, EPFLO, CAUE...

Les nouveaux modèles d'aménagement ne se construiront pas de manière cloisonnée : ces ateliers permettent les échanges et la production de ressources entre acteurs de la planification, de l'opérationnel, opérateurs...

Les **différents éléments et plus spécifiquement les actions proposées feront l'objet d'un examen par la Région** (opportunités, faisabilité et compétences). En effet, la Région ne pourra pas à elle-seule mettre en œuvre l'ensemble des propositions formulées dans le document et une priorisation / hiérarchisation est nécessaire tout comme un partage des responsabilités et/ou de la co-production.

Une **proposition de programme d'actions** sera établie. Celui-ci sera soumis dans un premier temps au groupe de travail et fera l'occasion d'un travail d'approfondissement à l'occasion d'un

webinaire qui aura lieu le 28 juin matin.

La **newsletter "ARAA Actus"** reviendra également sur cette première rencontre dans son prochain numéro.

Pour mémoire et au delà des ARAA, les agents de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 et plus particulièrement du Service Aménagement Régional se tiennent à la disposition des SCoT (organisation selon les espaces de dialogue) :

- Stéphanie Déprez : responsable de service
- Sophie Guidez : Littoral nord, Pôles métropolitains de la Côte d'Opale, Audomarois et des Flandres
- Clément Carlier : MEL, Pôles métropolitains de l'Artois et de l'Artois-Douais
- Gil Denier : Pôle métropolitain Hainaut Cambrésis, Est de la Somme et Nord de l'Aisne
- Rosa Gravina : Oise
- Aurore Hède : Littoral sud, Grand Amiénois et Grand Roye
- Farida Aitali : assistante, en appui au service.

Merci aux participants, au groupe de travail qui a permis la tenue de ce séminaire, à la ville de Bapaume pour la mise à disposition de l'Espace Isabelle de Hainaut et au personnel de la salle pour sa disponibilité, aux collègues qui ont contribué à la réussite de la journée.

QUELQUES PHOTOS

L'accueil - café



Le stand et l'exposition du questionnaire des SCot



On a tant en commun



L'arbre à idées



Le déjeuner



Le world-café



RETROUVER L'ACTUALITÉ ET LES PUBLICATIONS DES ARAA :
<https://2040.hautsdefrance.fr/araa/>

VOS INTERLOCUTRICES :
Dominica Wecxsteen, pilote des ARAA
Aurore Hède, animation régionale

